

EXEMPLAIRE GREFFE

INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE

Siège social : 19 rue Pierre Waguet
BP 30313
60026 BEAUVAIS Cédex

SIRET : 780 507 190 00012
APE : 8542Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
web : vdbassociés.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX MEMBRES de l'ASSOCIATION INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24/01/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Membres.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 12 janvier 2024

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :

François GARNIER



Aurélié DELMAS



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⚡ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⚡ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ⚡ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ⚡ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⚡ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ASSOCIATION
INSTITUT POLYTECHNIQUE
UniLaSalle**

COMPTES ANNUELS

Exercice 2022/2023

(1er septembre 2022 au 31 août 2023)

1. Comptes annuels

BILAN

1.2 Bilan de l'Association Institut Polytechnique UniLaSalle

ACTIF	2022/2023 (ANC 2018-06)		2021/2022 (ANC 2018-06)	PASSIF	2022/2023 (ANC 2018-06)	2021/2022 (ANC 2018-06)
	BRUT	AMT/PROV.				
Immobilisations incorporelles - Frais d'établissement - Frais de recherche et développement - Frais de recherche et développement - Concessions, brevets, licences, marques, logiciels - Immobilisations incorporelles en cours - Avances et acomptes	3 939 114	3 745 292	193 822	Fonds propres Fonds propres sans droit de reprise Ecart de réévaluation Réserves - Réserves statutaires ou contractuelles - Réserves pour projet de l'entité - Fonds d'amorçage à la création d'entreprise - Fonds de Dotation EME - Aides aux étudiants - Autres - Avances aux cultures bilan 83/84 Report à nouveau (corrections: Appor.OEIR ESITPA)	994 415 78 818 304 898 600 000 100 000 1 400 000 22 616 894 74 578 (333 361)	994 415 78 818 304 898 600 000 100 000 1 400 000 22 616 894 74 578 (333 361)
Immobilisations corporelles - Terrains - Constructions - Installations techniques, matériel et outillage ind. - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	4 467 259 50 786 256 35 424 287 19 262 521 2 129 036	1 666 090 22 628 875 29 508 893 15 646 644	2 801 169 28 157 381 5 915 394 3 615 877 2 129 036		3 005 866 28 363 313 5 300 290 3 467 130 966 697	3 005 866 28 363 313 5 300 290 3 467 130 966 697
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				Excédent ou déficit de l'exercice	3 198 532	1 577 010
Immobilisations financières - Titres de Participations et créances rattachées - Autres titres immobilisés - Prêts - Autres immobilisations financières	1 084 815 1 236 201 28 960 57 860	838 835 2 300	245 980 1 236 201 26 660 57 860	SITUATION NETTE Subventions d'investissement Provisions réglementées	29 034 773 20 608 813	25 836 242 20 397 676
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	118 416 307	74 036 928	44 379 379	TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	49 643 587	46 233 918
Stocks - Matières première, autres approvisionnements et animaux - En cours de production de biens - Produits intermédiaires et finis - Marchandises	387 055 33 600 41 300		387 055 33 600 41 300	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés TOTAL DES FONDS DEBIES (II)	1 050 637 1 050 637 984 475	1 244 526 1 244 526 3 987 267
Avances, acomptes versés sur commandes Créances - Elèves et clients divers - Groupes - Créances fiscales et sociales - Créances reçues par legs ou donations - Autres Créances	89 091 8 238 005 276 324 4 646 854 4 786 187	4 990 381 276 046	89 091 3 247 624 278 4 646 854	Provisions pour risques Provisions pour charges PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 430 424 148 264 3 453 1 643 085	7 404 864 4 141 1 624 543
Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance	23 260 118 2 670 272 782 720	25 199	23 234 919 2 670 272 782 720	Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Autres dettes Produits constatés d'avance	3 378 527 7 909 681 2 624 970 3 559 681	4 130 661 6 796 008 1 983 211 2 769 306
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	45 211 525	5 303 789	39 907 736	TOTAL DES DETTES (IV)	25 698 083	24 712 734
CHARGES A REPARTIR (III) ECART DE CONVERSION ACTIF (IV)				ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	163 627 832	79 340 717	84 287 115	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	84 287 115	83 042 015

1.3. Compte de Résultat de l'Association Institut Polytechnique UniLaSalle

COMPTE DE RESULTAT		2022/2023 (ANC 2018-06)	2021/2022 (ANC 2018-06)
P	Produits d'exploitation		
R	- Cotisations		
O	- Ventes de biens et services	46 376 328	42 665 413
D	- Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	12 242 764	13 710 059
	Ressources liées à la générosité du public (dons manuels)	209 918	150 723
D'	- Contributions financières	1 416 125	1 822 737
E			
X	- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 512 664	4 345 551
P	- Utilisations des fonds dédiés	630 147	68 388
L	- Autres produits	3 042	23 474
	Total des produits d'exploitation (I)	67 390 988	62 786 345
	Charges d'exploitation		
C	- Achats de marchandises et animaux	400 662	348 185
H	- Achats de matières premières et autres approvisionnements	451 840	506 889
A	- Variation de stocks	6 556	(50 349)
R	- Autres Achats et charges externes	20 023 146	18 776 195
G	- Aides financières	383 746	108 923
E	- Impôts, taxes et versements assimilés	1 141 713	970 539
S	- Salaires et charges sociales	34 575 613	32 028 076
D'	- Dotations aux amortissements et aux provisions		
E	. Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 020 083	4 772 775
X	. Sur immobilisations : dotations aux provisions		
P	. Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 280 153	2 159 919
L	. Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 902 790	6 000 984
	- Report en fonds dédiés	436 259	376 320
	- Autres charges	176 622	417 588
	Total des charges d'exploitation (II)	67 799 182	66 416 043
1	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(408 194)	(3 629 698)
	Produits financiers		
P	- De participation		
R	- D'autres valeurs mobilières et créances sur l'actif immobilisé		
	- Autres intérêts et produits assimilés	397 927	119 764
F	- Reprise sur provisions et transfert de charges	8 461	212 279
I	- Différences positives de change		
	- Produits nets sur cession de valeurs mobilières		
	Total des produits financiers (III)	406 388	332 043
C	Charges financières		
H	- Dotations aux amortissements et aux provisions	76 544	67 084
	- Intérêts et charges assimilées	76 264	88 386
F	- Différences négatives de change		
I	- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	152 809	155 470
2	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	253 579	176 573

SAS V... SOCIÉTÉ

Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT - SUITE		2022/2023 (ANC 2018-06)	2021/2022 (ANC 2018-06)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(154 615)	(3 453 125)
P	Produits exceptionnels		
R	- Sur opérations de gestion	51 550	61 438
	- Sur opérations en capital	2 112 632	1 926 357
EX	- Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (V)		2 164 182	1 987 795
C	Charges exceptionnelles		
H	- Sur opérations de gestion	67	379 224
	- Sur opérations en capital	15 975	207 256
E	- Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)		16 043	586 480
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		2 148 139	1 401 315
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)	(1 205 007)	(3 628 820)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		69 961 558	65 106 182
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		66 763 026	63 529 172
4 - EXCEDENT OU INSUFFIS. (Total des produits - Total des charges)		3 198 532	1 577 010
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	1 510 236	1 593 423
	Prestations en nature		
	Bénévolat	164 928	61 876
TOTAL		1 675 164	1 655 299
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens	(1 510 236)	(1 593 423)
	Prestations en nature	(164 928)	(61 876)
	Personnel bénévole		
TOTAL		(1 675 164)	(1 655 299)

2. Annexes aux Comptes

ANNEXES

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2023 dont le total est de 84 287 115 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme des comptes et dégageant un résultat de 3 198 532 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

2.1. Informations générales

Identité :

L'Institut Polytechnique UniLaSalle est issu de fusions successives, d'abord entre l'Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais (ISAB) et l'Institut Géologique Albert-de-Lapparent (IGAL), pour former l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, puis avec l'Ecole Supérieur d'Ingénieurs et de Techniciens Pour l'Agriculture (ESITPA) pour constituer l'Institut Polytechnique UniLaSalle, ensuite avec l'Ecole des Métiers de l'Environnement (EME), et enfin, avec l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique d'Amiens (ESIEE-Amiens) sans que ces deux dernières fusions ne viennent affecter la dénomination de l'Association.

L'ISAB a été fondé par les Frères des Ecoles Chrésiennes en lien avec la Société d'agriculture de l'Oise en 1854 (Déclaration de constitution de l'association le 16 novembre 1965 à la Préfecture de Beauvais). Rattaché en 1922 à l'Institut Catholique de Paris, il va former durant un siècle et demi des générations de cadres pour l'agriculture. L'Institut est membre du réseau LASALLE (Frères des Ecoles Chrésiennes) présent dans près de 80 pays.

L'IGAL créé en 1959 trouve ses racines dans les laboratoires de Géologie et de Minéralogie de l'Institut Catholique de Paris (ICP) fondés en 1875.

La fusion des deux établissements a donné naissance en 2006 à l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais.

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, profondément attaché à l'enseignement catholique, reconnaît les tutelles des Frères des Ecoles Chrésiennes et de l'Institut Catholique de Paris, garantes du caractère propre de l'Ecole défini par sa participation à l'enseignement catholique.

L'ESITPA a été créée en 1919 à la demande de professionnels de l'agriculture soucieux de former de jeunes agriculteurs et des techniciens de l'agriculture en sciences agronomiques. Elle a été rattachée aux Chambres d'Agriculture en 1967, puis à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture en 1981.

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais et l'ESITPA se sont réunis autour de valeurs fortes communes contenues dans le projet éducatif de chacun, à savoir respect de l'autre, sens du service et de l'engagement, responsabilité sociale, et la volonté d'accompagner les filières professionnelles, notamment agricoles, dans leur évolution. L'Association a à l'issue de cette fusion pris le nom d'Institut Polytechnique UniLaSalle.

L'EME a été créée en 1992 sur le campus de Ker Lann, à Bruz (Ille-et-Vilaine), au sud-ouest de Rennes. L'EME et l'Institut Polytechnique UniLaSalle placent au premier plan de leur stratégie la question environnementale et l'appropriation des enjeux qui l'accompagnent en termes de transition écologique et énergétique pour leurs univers de formation et de recherche convergents.

Ils partagent également une même exigence d'éducation citoyenne à l'environnement et au développement durable, trait saillant commun de leur projet éducatif respectif.

Située au cœur de la métropole amiénoise sur les bords de la Somme, l'ESIEE-Amiens a été créée en 1992 par et pour les entreprises, sous l'impulsion conjuguée de la ville et de la CCI d'Amiens. L'ESIEE-Amiens et UniLaSalle ont décidé d'unir leur destin pour développer de nouvelles approches interdisciplinaires, alliant l'Ingénierie technologique et les Sciences du Vivant, de la Terre et de l'Environnement, et former ainsi une nouvelle génération de Grande Ecole d'ingénieurs apte à répondre aux enjeux des transitions agroécologiques, alimentaire, énergétique, numériques qui touchent les territoires et les acteurs économiques.

Objet social :

L'Association a pour objet, dans le respect du droit français et des dispositions régissant l'enseignement catholique d'assurer l'organisation, la gestion et le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation initiale, continue et par alternance dispensés au sein de l'Institut Polytechnique UniLaSalle. Elle développe dans ce cadre une activité de formation en apprentissage.

L'activité de formation continue de l'Institut Polytechnique UniLaSalle couvre aussi la formation des élus locaux.

Pour atteindre cet objectif, l'Association s'est donnée les missions principales suivantes :

- assurer une formation supérieure de qualité,
- contribuer à la création et à la diffusion des connaissances,
- apporter son appui aux filières professionnelles,
- contribuer au développement économique et social des territoires et accompagner ces derniers dans leur recherche d'un développement juste, équilibré et soutenable,
- accroître son rayonnement au niveau européen et à l'international en s'appuyant notamment sur le réseau des universités et établissements d'enseignement supérieur lasalliens.

Elle déploie ses missions inspirées des valeurs éducatives lasalliennes fondées sur le respect, le sens de la responsabilité et de l'engagement, et l'humanisme chrétien avec un engagement fort au service du développement durable, dans une approche d'écologie intégrale, portée par chaque communauté éducative.

Les formations délivrées par l'Institut visent à offrir aux étudiants la possibilité de développer leurs qualités humaines et leur sens du leadership.

Organisation et fonctionnement :

L'association est constituée de membres actifs, personnes physiques ou morales. Les membres actifs sont admis en raison de l'intérêt qu'ils portent aux buts de l'association. Est membre actif, toute personne agréée en cette qualité par le conseil d'administration. L'association comprend en outre des membres de droit.

La gouvernance de l'association est structurée de la manière suivante :

- des instances décisionnaires, à savoir une Assemblée générale, un Conseil d'administration et un Bureau,
- des instances consultatives, à savoir un ou plusieurs Comité(s) ou Conseil(s) institué(s) par le Conseil d'administration, au sein de l'association et, le cas échéant, au sein de chaque établissement juridiquement dépendant de l'association.

Les règles relatives à ces différentes instances (composition, convocation...) sont détaillées dans les statuts. La liste des membres et des différentes instances figure en annexe du rapport financier.

Nature, périmètre des activités et moyens

Conformément à son objet statutaire les principales activités de l'Institut Polytechnique UniLaSalle sont axées sur la formation et la recherche.

- Formations :

L'Institut Polytechnique UniLaSalle est un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif régi par une association loi 1901. L'Institut est en contrat avec l'État représenté par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche (MESR). Il a obtenu la qualification d'Établissement d'enseignement supérieur reconnu d'intérêt général (EESPIG) en 2016. UniLaSalle est le produit de 4 fusions, dont les plus récentes ont eu lieu en 2016 (École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture - ESITPA - Mont Saint-Aignan), en 2018 (École des Métiers de l'Environnement - EME - Bruz) et en 2021 (École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique – ESIEE - Amiens).

Actuellement, UniLaSalle est implanté sur quatre sites (Beauvais, Rouen, Rennes, Amiens). L'Institut Polytechnique UniLaSalle a obtenu l'accréditation maximale jusqu'à la fin de l'année universitaire 2024-2025, suite à l'avis favorable de la CTI pour délivrer les 5 titres d'ingénieur suivants :

- Spécialité « Agronomie et agro-industries » pour la formation initiale sous statut étudiant, sous statut apprenti et par la Formation Continue pour le site de Beauvais et pour la formation initiale sous statut étudiant et Formation continue pour le site de Rouen ;
- Spécialité « Agroalimentation et santé » pour la formation initiale sous statut étudiant, sous statut apprenti et par la Formation Continue pour le site de Beauvais ;
- Spécialité « Géosciences et environnement » pour la formation initiale sous statut étudiant, sous statut apprenti et par la Formation Continue (FC) pour le site de Beauvais ;

- Spécialité « Génie de l'environnement » pour la formation initiale sous statut étudiant et apprenti pour le site de Bruz ;
- Spécialité « Génie énergétique et Systèmes numériques » pour la formation initiale sous statut étudiant et apprenti, et pour la FC pour le site d'Amiens.

UniLaSalle porte également 5 formations de bachelor :

- Bachelor en Sciences et en Ingénierie en Géosciences et Environnement, dispensé sur le site de Beauvais, accessible par les voies FISE, FISA/FISEA, FC et VAE ;
- Bachelor en Sciences et en Ingénierie AGRITEC, en Agriculture, Numérique et Technologies embarquées, dispensé sur le site de Beauvais, accessible par les voies FISA/FISEA, FC et VAE ;
- Bachelor en Sciences et en Ingénierie en Agribusiness durable, dispensé sur le site de Beauvais, accessible par les voies FISA/FISEA, FC et VAE ;
- Bachelor en Sciences et en Ingénierie en Ingénierie numérique, dispensé sur le site d'Amiens, accessible par les voies FISA/FISEA, FC et VAE ;
- Bachelor en Sciences et en Ingénierie en Environnement et Développement Durable, accessible par les voies FISA/FISEA, FC et VAE et dispensé sur le site de Bruz-Rennes.

En 2022, UniLaSalle ouvre la première école vétérinaire privée française et accréditée par l'A3EV et le MASA. Cette formation en 6 ans est dispensée sur le campus de Rouen.

Enfin, UniLaSalle porte 6 Masters, Masters de Spécialité ou Masters of Sciences sur les campus de Beauvais, Rennes et Rouen.

Au total, ce sont 4 100 apprenants qui sont inscrits à UniLaSalle, sous statut étudiant ou apprenti.

- Recherche :

Les activités de recherche, de développement et d'innovation d'UniLaSalle contribuent fortement aux missions de l'Institut. Elles participent à son rayonnement, à son attractivité, à l'excellence de ses formations, à la construction et la consolidation de ses réseaux au national comme à l'international, à son ancrage territorial ou encore au renforcement de ses liens avec le monde socioéconomique.

Ancrées dans 3 Régions (Hauts-de-France, Normandie et Bretagne), 4 campus et déclinées au sein de 6 entités de Recherche, s'appuyant sur les expertises de plus de 150 personnels scientifiques et techniques les équipes d'UniLaSalle cherchent à :

- Développer les pratiques agroécologiques, optimiser et préserver la qualité des plantes, des sols et des eaux (unité AGHYLE).
- Valoriser la biomasse pour les transitions alimentaires et énergétiques et préserver la santé de l'homme et de l'environnement (unité Transformations & Agroressources).
- Diversifier les sources d'énergies fossiles et d'énergies renouvelables (unité B2R).
- Identifier des solutions innovantes pour la gestion et la valorisation des déchets en milieu urbain dans une perspective d'économie circulaire (unité CYCLANN).
- Innover pour les matériaux du génie électrique, les systèmes énergétiques/électriques, la mécanique et les systèmes numériques (unité SYMADE).
- Concevoir et accompagner de nouveaux modèles d'organisation agricole et agroindustrielle (unité INTERACT).

En termes de moyens, UniLaSalle dispose également de plateformes technologiques de pointe et de plateaux techniques :

- Plateforme de Géologie & Hydrogéologie ;
- Station Expérimentale Normand Serre pour l'agro-écologie, l'agronomie et la biotechnologie ;
- Plateforme Ozone dédiée aux applications de l'ozone dans les domaines de l'agro-industrie, de l'agroalimentaire, de l'environnement et de la chimie du végétal.
- Centre Agro R Tech, dédié à la valorisation et la caractérisation des agroressources et des matériaux biosourcés.
- AgriLab, centre d'innovation et de transfert industriel dédié à l'agriculture

- GéoLab, centre de modélisation en géosciences.
- Deux fermes expérimentales offrant aux chercheurs des dispositifs de pleins champs
- Le plateau technique d'agronomie (BVS)
- Le plateau technique de biologie cellulaire et moléculaire (BVS)
- Le plateau technique de biotechnologie, pathologie végétale et agro-écologie (BVS)
- Le plateau technique de chimie analytique (BVS)
- Le plateau technique de cytométrie en flux environnemental (BVS et MSA)
- Le plateau technique de géosciences (BVS)
- Le plateau technique d'hydrogéologie (BVS)
- Le plateau technique de génie des procédés alimentaires, non alimentaires et environnementaux (BVS et Re)
- Le plateau technique d'infra-rouge (MSA)
- Le plateau technique de matériaux biosourcés (MSA)
- Le plateau technique de méthanisation (BVS)
- Le plateau technique de microbiologie et qualité des aliments (BVS et MSA)
- Le plateau technique de pratiques culinaires (BVS)
- Le plateau technique d'analyses sensorielles (BVS)
- Le plateau technique de chimie environnementale (Re)
- Le plateau technique de physico-chimie et chimie analytique des sols (BVS et MSA)
- Le plateau technique de biophysique et chimie analytique des matériaux (MSA)
- Le plateau technique de formulation-transformation-procédés pour les matériaux (MSA)
- Le plateau technique Indoor Farming Research Center (MSA), Centre au service de la transition Agro-Ecologique des Territoires

2.2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.
- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : une durée d'utilisation différente a été affectée aux divers éléments constitutifs des constructions. Les décompositions et les durées utilisées sont les suivantes :

- Maison d'habitation50 ans
- Gros œuvre30 à 40 ans
- Second œuvre10 à 20 ans

- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	03 ans L
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans L
Constructions	de 10 à 50 ans L
Inst techniques Matériel et Outillage	05 ans à 07 ansL
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans L
Matériel de transport	05 ans L
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans L
Mobilier	de 05 à10 ans L

- **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence.

- **Etat des stocks**

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

- Approvisionnements et marchandises

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

- Animaux

Le stock d'animaux est valorisé selon le cours du jour.

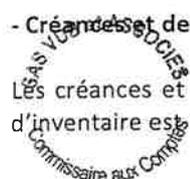
- Avances en terre

Les avances aux cultures sont valorisées selon la Méthode M (ou méthode d'évaluation Mixte) :

Les achats de matières premières, de matières et fournitures consommables (engrais, semences, plants et produits phytosanitaires) et les façons culturales réalisées par les tiers sont retenues pour leur montant réel. Variante M1 : les frais de main d'œuvre sont évalués forfaitairement à l'hectare ; les frais de mécanisation sont évalués forfaitairement à l'hectare par nature de culture en fonction de la date de clôture. Cette méthode est calculée avec main d'œuvre.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Le poste « Autres créances » regroupe notamment les subventions notifiées et/ou ayant fait l'objet d'une convention signée restant à recevoir à la fin de l'exercice.

- Subventions

- Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont comprises dans les comptes de l'exercice au prorata temporis, les subventions reçues au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance.

- Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont comptabilisées en comptes 13xxxx et reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés.

- Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources affectées perçues dans le cadre d'un appel aux dons ou dans le cadre de convention de subvention ou mécénat. Seuls les fonds notifiés dans une convention dont l'action est définie préalablement et portant sur une cause plus restreinte que l'objet de l'association dans son ensemble font l'objet de fonds dédiés. Les fonds dédiés portent sur les natures de ressources suivantes : Subventions d'exploitation, contributions financières, ressources issues de la générosité du public (dons, mécénat, legs & donations). Un fonds dédié est constitué à la clôture de l'exercice si la totalité de la ressource n'a pas été dépensée. Le détail des fonds dédiés figure en page 21.

-Contribution et charges des contributions volontaires en nature (pied du compte de résultat) :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : Bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : Dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services, mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Au cours de cet exercice ont été comptabilisées les principales contributions volontaires dont bénéficie l'association notamment :

- les mises à disposition des tracteurs par AGCO valorisées en fonction des temps d'utilisation.
- les prestations gratuites d'enseignements valorisées aux tarifs des intervenants extérieurs au 01/09/2022.
- les mises à disposition des locaux de Rennes et Amiens.
- le mécénat de compétences par Dassault Systèmes (octobre 2021 à septembre 2022), la mise à disposition a été valorisée à hauteur de 112 669 €.

Le bâtiment occupé par UniLaSalle à Bruz est la propriété du Département d'Ille et Vilaine, il a fait l'objet d'un bail à loyer signé entre le Département et l'Association EME à compter du 16 janvier 1999 qui a été résilié et remplacé par un bail emphytéotique administratif d'une durée de 30 ans à compter du 1er septembre 2010, le loyer est de un euro, en contrepartie UniLaSalle doit assumer tous les travaux d'entretien et de réparations de toute nature, y compris les grosses réparations définies par l'article 606 du code civil.

La valeur locative de l'ensemble immobilier mis à disposition a été estimée à 417 311€.



Les locaux occupés par UniLaSalle Amiens sont mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole. Une convention de mise à disposition a été signée le 15 décembre 2020 entre l'Institut Polytechnique UniLaSalle et la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole.

Dans le cadre de cette mise à disposition, l'Institut Polytechnique UniLaSalle est notamment chargé de s'acquitter des charges de fonctionnement ainsi que des opérations d'entretiens et des opérations de travaux d'entretien autres que celles énumérées à l'article 606 du code civil.

La valeur locative de l'ensemble immobilier mis à disposition a été évaluée à 955 332€.

- Crédit Impôt Recherche

La procédure de contrôle de fiscal sur les CIR 2017 à 2019 débutée le 08/10/2021 s'est achevée le 19/07/2023 et une proposition de rectification nous a été transmise par l'administration le 8 septembre 2023.

La proposition de rectification concerne les dépenses engagées au titre des C.I.R. des années 2017 et 2018. Le rejet est de 34 869€ pour le C.I.R 2017 et de 8378€ pour le C.I.R 2018.

En conséquence nous avons repris les provisions constatées sur les exercices précédents pour les CIR 2016 à 2019 soit 2 412 712€ et nous avons constaté une nouvelle provision de 15%* sur les CIR 2021 et 2022

(*provision basée sur la moyenne des rectifications effectuées sur les CIR précédents)

Au 31/08/2023, la provision comptabilisée à ce titre s'élève à 350 797€.

Tableau de suivi des CIR :

Années	Déposé	Statut	Échéance
2016	1 465 451	Acompte de 52% versé le 21/12/2021 - Contesté partiellement par l'Administration - rejet de 19 337€ - Solde de 683 990€ reçu le 09/10/2023	déc-20
2017	1 092 179	Versé en totalité le 02/11/2021 – Vérifié par l'Administration - rejet de 34 869€ remboursement effectué aux impôts le 13/11/2023	déc-21
2018	942 063	Vérifié par l'Administration - rejet de 8378€ - Virement de 933 685€ reçu le 13/11/2023	déc-22
2019	454 538	Comptabilisé (Non versé - vérifié par l'Administration)	déc-23
2020	1 071 190	Comptabilisé (Non versé)	déc-24
2021	1 267 591	Comptabilisé (Non versé)	déc-25

2.3. Faits significatifs de l'exercice et événements postérieurs :

2.3.1 Faits significatifs de l'exercice :

CFA UniLaSalle :

L'institut Polytechnique UniLaSalle a accueilli au 1^{er} septembre 2022, 767 apprentis (contre 480 au 01/09/2021) dans les formations ingénieurs agronomie, alimentation-santé et géologie, et les formations bachelor géologie et agriculture, numérique et technologies embarquées pour le site de Beauvais et les formations ingénieurs en génie de l'environnement pour le site de Rennes et en Electronique et Electrotechnique pour le site d'Amiens à la rentrée scolaire.

L'exercice comptable du CFA s'alignant sur l'année civile, le résultat pour l'année 2022 fait apparaître un bénéfice de 794 406 € en 2022 contre 621 796 € en 2021.

Crise énergétique :

L'année 2022-2023 a été marquée par la flambée du prix de l'énergie avec un fort impact sur le résultat.

Le coût de l'énergie a augmenté durant l'année 2022-2023, avec une hausse constatée de 33 %, soit 782K€ .

Cependant, celle-ci a pu être limitée par l'action collective et la mise en place d'un bouclier tarifaire. L'augmentation des énergies représente 102 % sur 2 années consécutives à périmètre équivalent.

Baisse de la Taxe d'apprentissage :

La réforme de la collecte de la Taxe d'Apprentissage engendre un décalage de collecte sur l'exercice. A fin août 2023, un premier versement de 308 K€ a été perçu, contre 1 233K€ sur l'exercice précédent.

Crédit Impôt Recherche :

Comme indiqué précédemment, la procédure de contrôle de fiscal sur les CIR 2017 à 2019 débutée le 08/10/2021 s'est achevée le 19/07/2023, la provision 2 413K€ constatée sur les exercices précédents a été reprise.

2.3.2 Contexte général et événements postérieurs à la clôture :

Suite à la fin de la procédure de contrôle de fiscal sur les CIR 2017 à 2019, nous avons reçu le 09/10/2023 le solde du CIR 2016 soit 684K€ et le 13/11/2023 le solde du CIR 2018 soit 934 K€, la demande de remboursement du CIR 2019 a été effectuée le 17/10/2023.

Avec la réforme de la taxe d'apprentissage il y a un décalage dans les versements, aussi nous avons reçu 558K€ le 20/10/2023 et 226K€ le 8 décembre 2023, ces versements comptent pour l'exercice 2023/2024 même s'ils concernent la campagne précédente.

Compte tenu du décalage du nombre d'étudiants inscrits définitivement en septembre 2023 par rapport aux objectifs initiaux, un budget rectificatif 2023/2024 a été établi et sera voté le 18 décembre 2023.

Le budget de l'association 2023/2024 sera marqué par un nombre d'étudiants de 4 000 répartis sur les quatre sites. Le site d'Amiens est en léger recul mais compensé par l'ouverture de la seconde année Vétérinaire à Rouen.

Les tarifs de l'électricité restent à un niveau élevé ce qui impactera l'exercice 2023/2024 d'autant plus si le bouclier tarifaire et les aides énergies sont supprimés.

2.4. compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Tableau de variation des fonds propres et autres fonds

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise (OEIR Esitpa)	982 314			982 314
Fonds propres sans droit de reprise (ESIEE)	12 101			12 101
Fonds propres avec droit de reprise (Ferme de Maurepas)	78 818			78 818
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	304 898			304 898
Réserves pour projet de l'entité				
- Fonds d'amorçage à la création d'entreprises	600 000			600 000
- Fonds de dotation E.M.E		100 000		100 000
- Aides aux étudiants	700 000	700 000		1 400 000
Autres réserves	21 839 884	777 010		22 616 894
Avances aux cultures bilan 83/84	74 578			74 578
Report à nouveau (Corrections apport Esitpa)	-333 361			-333 361
Resultat comptable de l'exercice	1 577 010	3 198 532	1 577 010	3 198 532
Subventions d'investissements	51 555 939	2 557 279	276 458	53 836 760
Subventions d'investissements virées au compte de résultat	-31 158 263	-2 069 683		-33 227 946
Total Fonds Propres	46 233 918	5 263 137	1 853 468	49 643 587

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (9) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des capitaux et avoirs dominiés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales											
SAS BEAUVAIS TECHNOVA (SIREN 797787256)	600 000	-129 529	50,02	300 100	184 369	41			(101 856)	0	
2. Participations											
SAS CADEMCE (SIREN 533056750)	1 800 000		18,05	325 000	0	650 775			0	0	en cours de liquidation, le montant des prêts et avances a été provisionné à 100%
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0				0	
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0				0	
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0				0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0				0	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ETAT des IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations début de l'exercice	Augmentation	
			Consécutive à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisition, création, apports et virement de poste à poste
	TOTAL I			
	Frais d'établissement, de recherche et de développement			
	TOTAL II	3 888 542		50 572
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			76 740
	Terrains	4 390 519		
	Amélioration du fonds			
	Constructions	Sur sol propre		338 040
		Sur sol d'autrui	49 159 937	1 127 156
		Inst. gén., agencements et aménagements des constructions	161 122	
	Installations techniques, Matériel et outillage industriels	33 274 969		2 201 818
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	460 204	98 091
		Matériel de bureau et informatique mobilier	15 057 434	1 159 122
		Emballages récupérables et divers	262 378	
		Installations générales agencements, aménagements divers	2 194 922	99 101
	Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés			
	Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	966 697		2 504 613
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	105 928 181		7 604 681
	Participations et créances rattachées à des participations	374 730		
	Autres participations	656 100		53 985
	Autres titres immobilisés	1 259 988		3 698
	Prêts et autres immobilisations financières	115 809		14 206
	TOTAL IV	2 406 627		71 889
	TOTAL GENERAL (I + II + III + VI)	112 223 351		7 727 141

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immo fin ex.
		par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mise hs		
	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorpor.			3 939 114	
	TOTAL II			3 939 114	
	Terrains			4 467 259	
	Amélioration du fonds				
	Constructions	Sur sol propre		338 040	
		Sur sol d'autrui		50 287 093	
		Inst. gén. agenc et aménagement des constructions		161 122	
	Installations techniques, Matériel et outillage industriels		52 500	35 424 287	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	68 731	489 564	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		16 216 556	
		Emballages récupérables et divers		262 378	
		Instal gales agcts amenagts divers		2 294 024	
	Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
	Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	1 342 274		2 129 036	
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	1 342 274	121 231	112 069 359	
	Participations et créances rattachées à des participations			374 729	
	Autres participations			710 085	
	Autres titres immobilisés	24 985	2 500	1 236 201	
	Prêts et autres immobilisations financières		43 195	86 820	
	TOTAL IV	24 985	45 695	2 407 835	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 367 259	166 926	118 416 308	

SAS VDB
51 183
Prêts et autres immobilisations financières
11/11/2018
Commissaire aux Comptes

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Montant des amortissements au début de l'exercice*	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminut° : amortis. afférents aux éléments sortis de l'actif et repris	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL II		3 478 022	267 270		3 745 292
Terrains		1 384 653	281 437		1 666 090
Constructions	Sur sol propre		1 434		1 434
	Sur sol d'autrui	20 894 791	1 666 500		22 561 291
	Inst. générale, agencmts et aménagements des construct°	62 956	3 194		66 150
Installations Techniques Matériel et outillage industriels		27 974 679	1 607 015	72 801	29 508 893
Autres immobilisations corporelles	Instal gales agcts amenagts divers	1 106 766	163 107		1 269 873
	Matériel de transport	315 892	53 354	26 968	342 278
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 872 484	976 772		13 849 256
	Emballages récupérables et divers	212 664			212 664
TOTAL III		64 824 886	4 752 813	99 769	69 477 930
TOTAL GENERAL (I + II + III)		68 302 908	5 020 083	99 769	73 223 221

CADRE B	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C	Mvt affectant la provision pour amort. dérogat.
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises	
Frais d'établissement, de recherche						
TOTAL I						
Immo. incorporelles		TOTAL II	267 270			
Terrains			281 437			
Constructions	Sur sol propre		1 434			
	Sur sol d'autrui		1 666 500			
	Inst. gén. agenc. et amé. des const.		3 194			
Install techniques Matériel et outillage industriels			1 607 015			
Autres immobilisations corporelles	Instal gales agcts amenagts divers		163 107			
	Matériel de transport		53 354			
	Mat. bureau et info. mobilier		976 772			
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL III			4 752 813			
TOTAL GENERAL (I + II + III)			5 020 083			

CADRE D	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net de l'exercice
MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations		NEANT		



ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<u>Provisions pour risques</u>				
- Provision pour risque	3 987 267	588 237	3 591 029	984 475
	3 987 267	588 237	3 591 029	984 475
<u>Provisions pour charges</u>				
- Grosses réparations et travaux*	4 877 417	164 357	281 637	4 760 137
- Provisions à caractère social (Pensions et litiges)	1 986 153	2 150 197	1 986 153	2 150 197
	6 863 570	2 314 554	2 267 790	6 910 334
<u>Provisions pour dépréciation immo. financières</u>				
- Titres	415 769	54 164	5 828	464 105
- Créances rattachées à des participations	374 730			374 730
- Prêts	2 300			2 300
	792 798	54 164	5 828	841 135
<u>Provisions pour dépréciation des V.M.P.</u>				
- Valeurs mobilières de placements	5 452	22 380	2 633	25 199
<u>Provisions pour dépréciation des créances</u>				
- Créances clients	3 098 360	2 280 153	388 133	4 990 381
- Autres Créances	12 164			12 164
<u>Provisions pour dépréciation des comptes courant d'associés</u>				
	276 046			276 046
	3 392 022	2 302 533	390 766	5 303 789
TOTAL GENERAL	15 035 658	5 259 488	6 255 413	14 039 733
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		5 182 944	6 246 952	
- financières		76 544	8 461	
- exceptionnelles				

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

CADRE A		ETAT DES CREANCES		MONTANT BRUT	1 AN AU +	A + 1 AN
DE L'A.	Créances rattachées à des participations					
		Prêts (1) (2)		28 960	26 660	2 300
IMMOB.	Autres immobilisations financières			57 860		57 860
DE	Clients douteux ou litigieux			5 040 931		5 040 931
	Autres créances clients			3 197 074	3 197 074	
L'ACTIF	Personnel et comptes rattachés			19 782	19 782	
	Mutualité Sociale Agricole et autres organismes sociaux			24 304	24 304	
CIR- CULANT	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		4 371 881	2 033 100	2 338 781
		Taxe sur la valeur ajoutée		230 887	230 887	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		Divers				
	Groupe et associés (2)			276 324	278	276 046
	Débiteurs divers			4 875 278		
Charges constatées d'avance				782 720	782 720	
TOTAUX				18 906 001	6 314 805	7 715 918
R	(1)	Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice			
			Remboursements obtenus en cours d'exercice	21 000		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

CADRE B		ETAT DES DETTES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU +	A + 1 AN ET 5 ANS AU +	A + 5 ANS
		Emprunts obligataires convertibles (1)					
		Autres emprunts obligataires (1)					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine					
		à plus 1 ans à l'origine	6 582 140	1 017 962	1 577 771	3 986 407	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
		Fournisseurs et comptes rattachés		3 378 527	3 378 527		
		Personnel et comptes rattachés		3 785 444	3 785 444		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 415 684	3 415 684		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée	109 276	109 276			
		Obligations cautionnées					
		Autres impôts, taxes et assimilés	599 277	599 277			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		Groupe et associés (2)					
		Autres dettes		4 268 054			
		Produits constatés d'avance		3 559 681	3 559 681		
TOTAUX				25 698 083	15 865 851	1 577 771	3 986 407
R	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		974 441			
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés					

ETAT DES FONDS DEDIES

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagement à réaliser sur nelle ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés :				
Subvention d'exploitation projets AREC et autres :				
Thèse Evolution agro-technique Grandes cultures en Hauts de France Finaceur : Region Hauts de France / Subvention = 45 774€	20 344	14 581		5 763
ORBE - Observatoire de la biomasse et des projets de bioéconomie en HDF Financeurs : Region Hauts de France et ADEME / Subvention = 64 064€	38 477	38 477		0
ID Typ Terres - Finaceur ACTA Subvention = 6 168€	2 486	609		1 876
AGEPIL - Finaceur ANR Subvention = 89 375€	51 671	51 671		0
RES'EAU - Finaceur Agence de l'Eau Artois Picardie et Agrotransfert (AESN) Subvention = 19 125€	9 391			9 391
THESE IATA Finaceur : Region Hauts de France / Subvention = 45 774€	38 029	18 611		19 419
ITI ENTREPRENEURIAT 21 -23 Finaceur FEDER Convention PI0029617	148 345	50 292		98 052
Programme AlimAidants 2022 -2024 Finaceur Département oise	19 956	69 019	66 000	16 937
Musée virtuel Albert de Lapparent année 2022 Finaceur Département oise	9 000	9 000		0
THESE SOLPLANT REGION HDF n°22005969 Finaceur : Region Hauts de France / Subvention = 51720€	0	15 111	51 720	36 609
GRAINE 2019-RECYPEE Finaceur : ADEME / Subvention = 39 030,68€	0	7 293	39 031	31 738
ANIMATEUR GEOTHERMIE 2022 -2025 Finaceur : ADEME + REGION HDF/ Subvention = 166740€	0	28 420	166 740	138 320
Contrat d'objectifs "Champ" d'innovation" CORN INNOV 2 Finaceur Région Normandie / Subvention = 47 640€	10 990	10 990		0
CAPONE - Cameline-Pois culture d'association pour la Normandie Financeurs Région Normandie FEADER / Subvention = 78 368€	71 590	70 780		810
Partenariat International de la Ndie - Madagascar Finaceur Région Normandie / Subvention 14 700€	11 716	4 089		7 627
NG2B Financeurs Région Normandie FEADER / Subvention = 37 902€	31 717	2 772		28 945
RIN Doctorants 2022 Finaceur Région Normandie / Subvention 53 325€	53 325	25 204		28 121
Réduction et modulation des herbicides Financeurs Région Ndie + FEDER / Subvention 12 781€	12 781	922		11 860
VER REPAIR - Solutions agroécologiques de revitalisation des sols Financeurs Région Ndie + FEDER / Subvention 60 330,25€	60 330	8 914		51 416
RIN ACTION SUP 2021 VETO Finaceur Région Ndie / Subvention 405.000,00€	118 352	118 352		0
Contrat objectifs 23-25 Finaceur Région Normandie / Subvention = 42 296,80€	0		42 297	42 297
TIMAG Isolectra	103 750	67 149		36 601
RITME Bourgeois	261 682	52 056		209 626
TRACE	126 000	38 064		87 936
ANR France RELANCE / Subvention 534 000,00€				
CAPCALL INTERREG / Subvention 58 500,00€	44 595	27 661		16 934
BIOGRAPHIC ADEME / Subvention 41 693,75€	0	13 681	41 694	28 013
VALODEB ANR / Subvention 120 920,45€	0	41 595	120 920	79 325
METCHAR Région BRETAGNE / Subvention 76 000,00€	0	12 980	76 000	63 020
TOTAL	1 244 525	798 290	604 402	1 050 637

2.5. Information et commentaires

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (entreprises liées ou avec lesquelles l'association a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées +50 %	avec lesquelles la société à un lien de participation entre 10 % et 50 %	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	300 100	325 000	
Créances rattachées à des participations		374 730	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	41	276 046	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Commentaires : Ces montants concernent la SAS Beauvais Technova, et la SAS CADENCE.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	9 854 067
Créances clients et comptes rattachés	1 541 012
Autres créances	8 313 055
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	228 361
DISPONIBILITES	
TOTAL	10 082 427

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 453
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 300
Dettes fiscales et sociales	6 211 197
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 005
Autres dettes (dont avoirs à établir : 2 020,44€)	77 945
TOTAL	6 957 900

Charges et produits d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	782 720	3 559 681
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	782 720	3 559 681

Ventilation des produits :

Chiffres d'affaires :

Répartition par secteur d'activité	Montant
Scolarités	31 583 421
Facturation aux familles (hébergement, restauration, forfait, divers)	10 408 061
Etudes, recherches, prestations (hors subventions)	1 841 170
Ventes exploitations agricoles	931 114
Prestations et ventes diverses	1 612 561
Total	46 376 328

(soit Secteur lucratif : 4 097 429€ /Secteur non lucratif : 42 278 899€)

Autres produits d'exploitations

Désignation	Montant
Concours publics et Subventions d'exploitations	12 242 764
<i>Etat, Ministères, Agences (ANR, Ademe....)</i>	9 333 496
<i>Europe, Feder, Interreg</i>	701 973
<i>Collectivités Territoriales</i>	1 373 650
<i>Taxe d'apprentissage</i>	308 421
<i>Autres</i>	525 223
Ressources liées à la générosité du public (dons manuels)	209 918
Contributions financières	1 416 125
Reprise sur provisions (et amortissements)	6 246 952
Transferts de charges (ventilation voir ci-dessous)	265 712
Utilisations des Fonds Dédiés	630 147
Autres	3 042
Total	21 014 660

Ventilation des Transferts de charges :

Désignation	Montant
Indemnités Assurances (Remboursements sinistres)	201 750
Formation du personnel et aides à l'embauche	27 653
Refacturation (charges et mise a disposition personnel)	36 309
Total	265 712

Produits exceptionnels

Désignation	Montant
Quote part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice	2 069 465
Produits des cessions d'éléments d'actif	43 167
Autres	51 550
Total	2 164 182

Autres :

Charges exceptionnelles

Désignation	Montant
Valeur comptables des éléments d'actif cédés	15 975
Autres	67
Total	16 043

Ventilation des Subventions d'investissements reçues dans l'exercice :

Désignation	Montant
Etat, Ministères, Agences (ANR, Ademe....)	340 000
Europe, Feder, Interreg	244 386
Collectivités Territoriales	1 632 537
Autres	63 897
Total	2 280 820

2.6. Engagements financiers et autres informations

Crédit-bail mobilier : Matériel/Outillage

	Pulvérisateur Générique ALPHA ALPHA ECO FR4100*
Valeur d'origine	302 161
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	195 145
- Dotations de l'exercice	75 540
TOTAL	270 685
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	165 241
- Exercice	63 964
TOTAL	229 205
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	26 651
- à plus d'un an et cinq au plus	
- à plus de cinq ans	
TOTAL	26 651
Valeur résiduelle :	
- à un an au plus	51 367
- à plus d'un an et cinq au plus	
- à plus de cinq ans	
TOTAL	51 367
Montant pris en charge dans l'exercice	63 964

* Option de rachat pour 51 367€ ht

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts figurant au passif	
Emprunt Crédit Agricole 2 000 000€ Programme Immob. Phase2 (2012)	1 218
Emprunt Crédit Agricole 1 800 000€ Réhabilitation Bat. Ferme (2012)	1 314
Emprunt Crédit Agricole 1 000 000€ Réhabilitation Résidence P5 (2012)	65
Emprunt Crédit Agricole 800 000€ Campus Piétons (2014)	9 183
Emprunt Crédit Agricole 1 400 000€ Bâtiment Ozone (2016)	8 877
Emprunt Crédit Agricole 800 000€ Rénovation Thermique (2021)	37 938
Emprunt Crédit Coopératif 1 000 000€ Rénovation Thermique (2021)	25 027
Emprunt Crédit Agricole 2 000 000€ (Réhabilitation Bat. Ferme Phase2 (2021)	169 989
Emprunt Banque Postale 2 300 000€ (Réhabilitation Bat. Ferme Phase2 (2021)	281 340
Nantissement d'une partie des valeurs mobilières pour 851 000€ en garantie des emprunts (Crédit Agricole)	
Nantissement des parts de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION pour 530 100€ envers la Banque Postale en garantie de l'emprunt de 2,3m€	
Cautionnement des Prêts Taux Zéro étudiants partenariat Crédit Agricole Brie Picardie : 37 prêts en 20/21 pour 176 200€, caution 50% UniLaSalle et 50% Crédit Agricole, soit 88 100€. 46 prêts en 21/22 pour 225 000€, caution 50% UniLaSalle et 50% Crédit Agricole, soit 112 500€. 43. prêts en 22/23 pour 206 120€, caution 50% UniLaSalle et 50% Crédit Agricole, soit 103 060€	
TOTAL	534 952
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Autorisation de découvert à la hauteur de 500 000€ au taux euribor 3 mois moyenné +0.90% de marge accordée par le Crédit Agricole Brie Picardie de Beauvais.	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres et ASSOCIÉS	374.27	
Techniciens et agents de maîtrise	100.56	
Employés et ouvriers	34.49	
TOTAL	509.62	

Rémunération des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	
- des organes d'administration	0
- des organes de direction	-
- des organes de surveillance	0

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements pris en matière de pension, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			2 150 197
TOTAL			2 150 197

Commentaires :

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2%
- Age légal de départ : 64 ans
- Droits acquis : Convention collective de l'entreprise qui s'applique

Ce montant est provisionné dans les comptes sociaux.

Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.